

La startup biterroise MeetPRO permet la rencontre entre repreneurs, cédants et créateurs d'entreprise

La startup biterroise MeetPRO, créée en avril 2016, hébergée à la pépinière Innovosud à Mercorent, a mis en ligne le 27 février 2017 la version bêta de sa plateforme de rencontre entrepreneuriale MeetPRO.fr. Le site réunit repreneurs et cédants, créateurs et spécialistes de l'accompagnement des entreprises. Son système d'annonces, de matching et de conversation discrète bouleverse les usages de la reprise/cession en ciblant en priorité les repreneurs.

Depuis le 27 février dernier, les repreneurs, cédants, créateurs d'entreprise et leurs accompagnants peuvent déposer gratuitement leur volonté d'entreprendre, de transmettre ou de conseiller sur le site meetpro.fr. Ils peuvent ainsi entrer en contact les uns avec les autres, en toute confidentialité, par l'intermédiaire du tchat de la première plateforme française de « rencontre entrepreneuriale ». Les fondateurs de MeetPRO se sont inspirés des sites de rencontres et d'annonces à succès pour mettre en relation tous les protagonistes de la reprise/ transmission d'entreprise. « MeetPRO va faciliter l'accès à l'entrepreneuriat en levant les freins à la transmission, explique Patrick Janot, CEO de MeetPRO. Plus globalement, nous voulons faire de notre plateforme un booster économique. » La startup a levé 270 000 euros pour développer et lancer la version bêta de son site. Ses dirigeants estiment leur besoin actuel de financement à 1,5 million d'euros.



MeetPRO veut confronter le besoin d'entreprendre à celui de céder

MeetPRO souhaite répondre au désir d'entreprendre exprimé par plus de 800 000 chercheurs d'emploi et par 14 % des salariés en mettant en relation ces futurs entrepreneurs avec les dirigeants qui peinent à trouver des repreneurs et donc à transmettre leurs activités. « Rares sont les sites d'annonces classiques à impliquer les repreneurs, remarque Patrick Janot. Nous concentrons nos efforts de communication sur ces derniers car ils sont difficiles à identifier.

Une nouvelle levée de fonds doit nous y aider. » Le rapport de la députée Fanny Dombre-Coste, remis en juillet 2015 au ministre de l'économie, est venu conforter le concept MeetPRO dans son approche. Ce rapport alerte en effet le gouvernement sur les difficultés des dirigeants de TPE-PME à transmettre leur entreprise et préconise notamment de sensibiliser les repreneurs.

La plateforme des entrepreneurs se construira avec eux

Les créateurs de MeetPRO annoncent une 2e version de leur site pour juillet 2017. La version



P.Janot - J.Coquerel

bêta comprend déjà une forte dimension R&D avec : un système d'annonces gratuites et anonymes personnalisées, un puissant moteur de recherche et de matching, le profilage du repreneur, une mise en relation en toute confidentialité et un système de conversation avec dévoilement progressif des informations pour une mise en confiance réciproque. Dans sa version complète, la plateforme offrira des fonctionnalités plus évoluées : parcours des cibles avec mise en relation avec les accompagnants utiles géolocalisés à chaque étape, écosystème autour des annonces de cédants, espace actualités, boîte à outils, cloud et partage de données... MeetPRO en appelle aux bêta-testeurs pour l'aider à répondre au mieux à leurs besoins et à enrichir l'outil.

MeetPRO mode d'emploi

D'abord, l'utilisateur poste gratuitement son annonce : projet de reprise, cession, création d'entreprise, offre d'accompagnement. Il peut ensuite souscrire un abonnement de 3 à 12 mois pour promouvoir son annonce : pour les professionnels (cédants, accompagnants) à partir de 24,90 euros HT par mois, pour les particuliers (repreneurs, créateurs) à partir de 9 euros TTC par mois. Le chat permet à deux annonceurs de discuter et de choisir le niveau de confidentialité de l'échange. La discussion instaure la confiance, les annonceurs peuvent échanger des documents. La négociation s'engage et peut aboutir à une transaction, sans l'intervention de MeetPRO. MeetPRO propose aux accompagnants experts d'aider les binômes qui en ont fait la demande.



A l'origine de MeetPRO

À l'origine de MeetPRO, un entrepreneur aguerri, Patrick Janot, qui a mené toute sa carrière dans le secteur de l'optique. Patrick Janot a tenu plusieurs magasins en tant que directeur ou gérant (jusqu'à 80 salariés). Ces expériences lui ont permis d'acquérir des compétences en gestion d'entreprise, en stratégie et en gestion des ressources humaines. Il a procédé à des créations, à des reprises, à des cessions et à des fermetures de points de vente. Lorsqu'il décide, fin 2013, de débiter une nouvelle vie professionnelle, il hésite entre la création et la reprise d'entreprise. Internet ne lui donne pas les réponses qu'il cherche mais lui fait prendre conscience du manque d'informations concrètes destinées aux repreneurs. En mars 2014, Patrick Janot tient enfin son projet : il va créer un site qui permettra à chacun de définir son projet de reprise, transmission ou création, de trouver des entreprises, de rencontrer des femmes et des hommes, et d'avoir à sa disposition tous les outils nécessaires. Sa devise : partager pour réussir. MeetPRO est en gestation !

Patrick Janot fait alors appel à Jérôme Coquerel, gérant de la société

de conseil Entrevue et propriétaire de trois magasins d'optique. Jérôme Coquerel a travaillé 17 années chez GrandVision, dont 10 comme directeur de la franchise internationale. Fin septembre 2014, les deux entrepreneurs ont achevé le business model de MeetPRO. Il aura fallu neuf mois de réflexion, l'accompagnement de la CCI Languedoc-Roussillon et la collaboration régulière d'une équipe de 10 personnes. Ils soumettent MeetPRO au Réseau Synersud, par le biais de la CCI, pour envisager son financement. L'entreprise intègre la pépinière Innovosud en janvier 2015. La SAS Hand-over est créée en avril 2016. Nicolas Martin entre au capital. Développeur confirmé, chef de projet digital, il travaille depuis 20 ans dans la programmation et la création de sites Web. De juillet à décembre 2016, MeetPRO noue ses principaux partenariats et obtient prêts et soutiens financiers, notamment un Prêt d'honneur Initiative France et Initiative remarquable, une aide FISO et le soutien de la Société Générale avec un Prêt Innovation. Des débuts prometteurs pour cette nouvelle startup biterroise.

Marie Deschamps
pour Double Vue
Source : MeetPRO